

**SUPERCYANO 201**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-juin-2016  
Version 1

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit SUPERCYANO 201  
Substance pure/mélange Mélange

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.  
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA  
Immeuble "Le Jade"  
253 Avenue du President Wilson  
93211 La Plaine Saint Denis  
France  
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00  
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
--------	------------------------------------

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue  
Toxicité pour le milieu aquatique inconnue 0% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient 2-Cyanoacrylate déthyle

# Fiche de données de sécurité

SUPERCYANO 201

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-juin-2016

Version 1



## Mention d'avertissement

ATTENTION

## Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

EUH202 - Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

## 2.3. Autres dangers

### Dangers généraux

Aucune information disponible.

### Évaluation PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ou pour être très persistantes ou très bioaccumulables (vPvB)

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Ce produit est un mélange. Les informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
2-Cyanoacrylate déthyle	230-391-5	7085-85-0	80 - 100	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)	01-2119527766-29-XXXX
1,4-Dihydroxybenzène	204-617-8	123-31-9	0.01- < 0.1	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Muta. 2 (H341) Carc. 2 (H351) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	01-2119524016-51-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Conseils généraux

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

# Fiche de données de sécurité

SUPERCYANO 201

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-juin-2016

Version 1

<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de symptômes. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle.
<b>Contact cutané</b>	Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. En cas de contact avec le produit fondu, refroidir rapidement la portion de peau concernée à l'eau froide.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières ouvertes et consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer la bouche.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Éviter le contact avec la peau.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Les tissus qui sont collés les uns aux autres par accident ne devraient jamais être enlevés chirurgicalement. En effet, même en l'absence de traitement spécial, c'est une question de temps avant que la colle cyanoacrylate se sépare de la peau, des yeux ou de la muqueuse buccale suite à l'effet de l'humidité, de la sueur, des larmes ou de la salive. L'effet peut être soutenu par l'eau et du savon et / ou l'utilisation de lotion pour la peau grasse ou de l'huile de protection.

## **Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse résistant à l'alcool. Poudre d'extinction. Jet d'eau ou brouillard d'eau.

#### **Moyens d'extinction déconseillés**

Jet d'eau à pleine puissance

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Porter un appareil respiratoire autonome. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.

## **Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### **Mesures de protection individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

#### **Pour les secouristes**

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

# Fiche de données de sécurité

SUPERCYANO 201

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-juin-2016

Version 1

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

## 6.4. Référence à d'autres sections

<b>Référence à d'autres sections</b>	Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
--------------------------------------	--

## **Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique).

#### **Remarques générales en matière d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### **Conditions de conservation**

Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Protéger de l'humidité. Protéger contre le gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### **Utilisation(s) particulière(s)**

Adhésifs. Respecter la fiche de données techniques.

#### **Autres informations**

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

## **Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

### **Équipement de protection**

# Fiche de données de sécurité

SUPERCYANO 201

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-juin-2016

Version 1

## individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Délai de rupture. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Aucune information disponible
<b>Odeur</b>	Aucune information disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
<b>pH</b>	Aucune information disponible
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Aucune information disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Aucune information disponible
<b>Point d'éclair</b>	85 °C / 185 °F
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité</b>	> 1
<b>Hydrosolubilité</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible
<b>Limites d'explosivité</b>	Aucune information disponible
Supérieure	Aucune information disponible
Inférieure	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune information disponible

### Remarques • Méthode

Sans objet pour les liquides

**Viscosité dynamique** Aucune information disponible

### 9.2. Autres informations

<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>Masse molaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en solvant (%)</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en matière sèche (%)</b>	Aucune information disponible

# Fiche de données de sécurité

SUPERCYANO 201

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-juin-2016

Version 1

Densité Aucune donnée disponible  
Densité apparente Aucune donnée disponible  
Teneur en COV (%)

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Le produit durcit avec l'humidité.

### 10.2. Stabilité chimique

Une polymérisation peut se produire. Ne pas exposer à une température supérieure à 25 °C/77 °F.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).  
Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) connu(e).

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Conserver l'emballage sec et bien fermé pour prévenir toute contamination et absorption d'humidité. Protéger contre le gel. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

### 10.5. Matières incompatibles

Réaction exothermique avec:: Eau. Agents comburants forts. base. Amines. Alcools. Acides.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune sous utilisation normale et des conditions de stockage recommandées. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur le produit

**Inhalation** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.  
**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.  
**Contact cutané** Adhère à la peau. Irritant pour la peau.  
**Ingestion** Aucune donnée disponible.  
**Sensibilisation** Aucun(e) connu(e).

#### Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
2-Cyanoacrylate déthyle	> 5 mL/kg ( Rat )	-	-

Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet irritant cutané.

# Fiche de données de sécurité

SUPERCYANO 201

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-juin-2016

Version 1

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Effet irritant oculaire.
<b>Sensibilisation</b>	Sans objet.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Sans objet.
<b>Cancérogénicité</b>	Sans objet.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Irritation respiratoire.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucune information disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Sans objet.
<b>Toxicité aiguë inconnue</b>	0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques

### Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
1,4-Dihydroxybenzène	EC50 72 h = 0.335 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50 120 h = 13.5 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h = 0.17 mg/L (Brachydanio rerio ) LC50 96 h 0.1 - 0.18 mg/L (Pimephales promelas static) LC50 96 h = 0.044 mg/L (Oncorhynchus mykiss flow-through) LC50 96 h = 0.044 mg/L (Pimephales promelas flow-through)	EC50 48 h = 0.29 mg/L (Daphnia magna )

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

**Coefficient de partage** Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). ou pour être très persistantes ou très bioaccumulables (vPvB).

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

# Fiche de données de sécurité

SUPERCYANO 201

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-juin-2016

Version 1

## Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus/produits non utilisés</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.
<b>Emballages contaminés</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
<b>Autres informations</b>	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR

14.1 ONU/n° d'identification	UN3334
14.2 Nom d'expédition	Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	-
Description	UN3334, Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a, 9
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	M11

### IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	UN3334
14.2 Nom d'expédition	Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	-
Description	UN3334, Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a, 9
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	960
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

### RID

14.1 ONU/n° d'identification	UN3334
14.2 Nom d'expédition	Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	-
Description	UN3334, Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a, 9
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
Code de classification	M11
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

### OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	UN3334
14.2 Nom d'expédition	Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3334, Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a, 9, III
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	A27

### IATA

14.1 ONU/n° d'identification	UN3334
------------------------------	--------



# Fiche de données de sécurité

SUPERCYANO 201

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-juin-2016

Version 1

14.2 Nom d'expédition	Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3334, Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a, 9, III
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	A27
Quantité limitée (LQ)	30 kg G
Code ERG	9A

## Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

##### **UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

##### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

##### **UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### Réglementations nationales

##### **Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
2-Cyanoacrylate déthyle 7085-85-0	RG 66
1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9	RG 65

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

## Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

# Fiche de données de sécurité

**SUPERCYANO 201**

**Remplace la version :** Aucune information disponible

**Date de révision** 15-juin-2016

**Version** 1

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques par inhalation  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer par inhalation  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

## Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation : Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

## Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 15-juin-2016

## Indication des modifications

**Remarque sur la révision** Sans objet.

**Conseil en matière de formation** Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006**

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**